

## **Pontigny : le conseil régional vote la vente à la fondation Schneider**

**Author** : Maximilien Bernard

**Categories** : [Art sacré](#), [Brèves](#), [Diocèses](#), [Église en France](#), [Perepiscopus](#)

**Date** : 11 décembre 2020

La cession du domaine de l'abbaye de Pontigny, [évoqué récemment](#), était à l'ordre du jour ce vendredi de l'assemblée plénière du conseil régional de Bourgogne Franche Comté.

La majorité des élus régionaux s'est prononcée pour le projet de l'homme d'affaire, qui propose de racheter le domaine pour 1 million 800 mille euros, alors que la Fraternité sacerdotale St Pierre proposait 300 000 euros de plus.

Le Conseil régional compte 51 élus PS, 25 LR, 15 RN et 9 non inscrits. Le groupe RN a voté contre. Les élus de la droite et du centre se sont abstenus, à l'exception d'**Eric Gentis**, conseiller régional LR de l'Yonne, qui soutient le projet Schneider, comme la gauche.

Au-delà de l'aspect politique de ce dossier, l'attitude de l'archevêque de Sens-Auxerre pose question. L'abbaye de Pontigny est, en vertu d'une juridiction particulière, la cathédrale de la Prélature de la Mission de France qui en est l'affectataire. Le futur propriétaire du domaine de Pontigny devra donc en négocier l'usage avec le prélat de la Mission de France qui n'est autre que Monseigneur **Hervé Giraud**. Selon [Famille Chrétienne](#), ce dernier dit ne pas souhaiter prendre parti pour l'un ou l'autre projet.

« Emettre un avis, comme Prélat de la Mission de France, sur le rachat de ces bâtiments conventuels, avant même qu'il soit voté par les Conseillers régionaux me

semble prématuré ».

L'archevêque dit s'être rendu disponible auprès de **François Schneider** comme de l'Abbé **Benoît Paul-Joseph** afin qu'ils leur présentent leurs projets respectifs, et il a indiqué que

« quel que soit le projet retenu souverainement par les conseillers régionaux, il y aura effectivement lieu, pour le nouveau propriétaire du domaine, de se conformer sur ce plan aux impératifs des instances décisionnelles ecclésiales. »

« Pour la Mission de France, le rayonnement de Pontigny et l'affectation culturelle de son abbatale sont, notamment au regard de l'histoire, d'une grande importance. »